

DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE
ARRONDISSEMENT D'ARLES
COMMUNE DE MOLLÈGES

Conseillers en exercice : 23
Présents : 22
Représentés : 00
Votes pour : 22
Votes contre : 00
Abstentions : 00

Séance du 1^{er} octobre 2026

Date de convocation : 25 septembre 2026

Objet : Vote du BP du budget annexe du lotissement Les Ombres

N°2026-10-01-02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six et le premier octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Mollégès, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame Corinne CHABAUD, Maire. Monsieur Benoit FABRE a été élu secrétaire de séance.

Présents : Tous les Conseillers Municipaux à l'exception de Sandrine DESSAUD

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1612-1 et suivants relatifs à l'adoption et à l'exécution des budgets des collectivités territoriales ;

Vu les dispositions du Code général des collectivités territoriales relatives aux budgets annexes des services et opérations d'aménagement à caractère industriel et commercial ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable applicable au budget annexe du lotissement ;

Vu le projet de budget annexe du lotissement « Les Ombres » pour l'exercice 2026, présenté au Conseil Municipal ;

Madame le Maire dépose sur le bureau de l'assemblée un projet de budget primitif pour l'exercice 2026 :

Ce budget s'élève en dépenses et en recettes à la somme de 540 202 euros, soit :

- 270 101 euros en section de fonctionnement dépenses et recettes,
- 270 101 euros en section d'investissement dépenses et recettes.

Considérant que le lotissement « Les Ombres » fait l'objet d'un budget annexe permettant d'identifier distinctement les opérations financières liées à cette opération d'aménagement ;

Considérant que le projet de budget annexe pour l'exercice 2026 est présenté en équilibre réel dans chacune de ses sections ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'approuver le projet de budget primitif du budget annexe du lotissement Les Ombres pour l'exercice 2026.

Délibéré en séance les jours, mois et an que dessus,
Ont signé au registre les membres présents.



A Mollégès le 1^{er} octobre 2026
Corinne CHABAUD
Maire de Mollégès